

## Technical and Bibliographic Notes / Notes techniques et bibliographiques

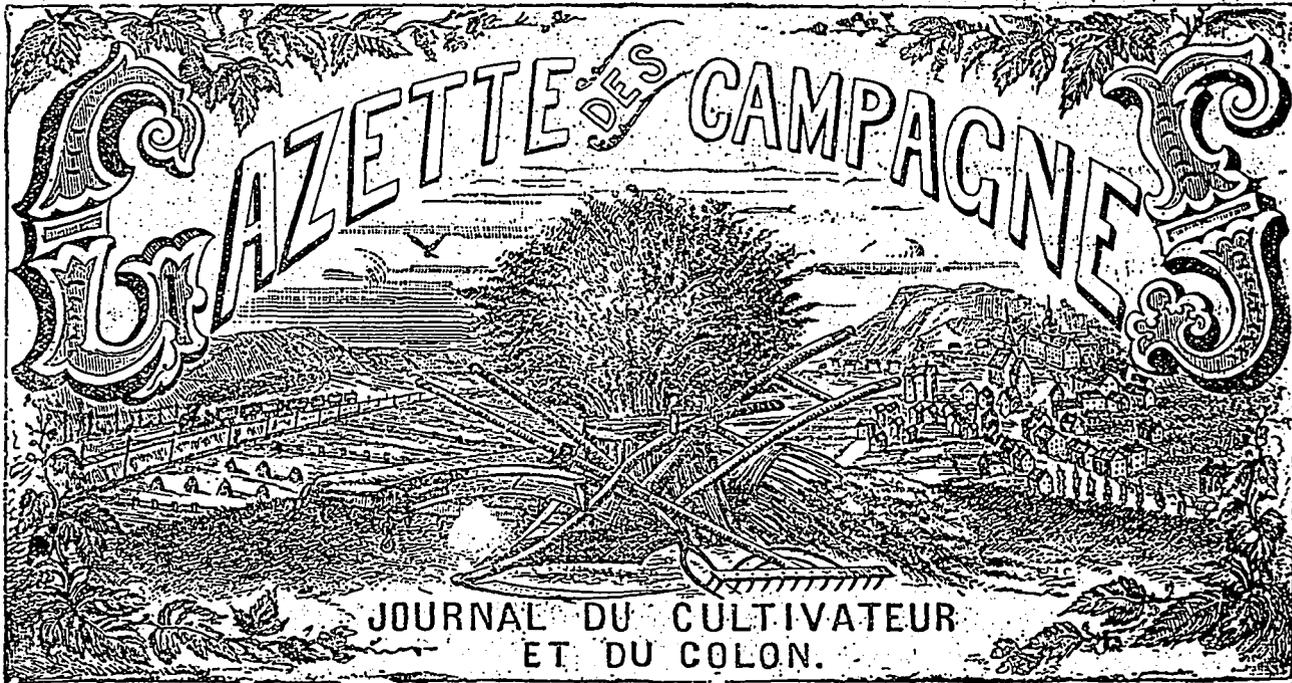
The Institute has attempted to obtain the best original copy available for scanning. Features of this copy which may be bibliographically unique, which may alter any of the images in the reproduction, or which may significantly change the usual method of scanning are checked below.

L'Institut a numérisé le meilleur exemplaire qu'il lui a été possible de se procurer. Les détails de cet exemplaire qui sont peut-être uniques du point de vue bibliographique, qui peuvent modifier une image reproduite, ou qui peuvent exiger une modification dans la méthode normale de numérisation sont indiqués ci-dessous.

- Coloured covers /  
Couverture de couleur
- Covers damaged /  
Couverture endommagée
- Covers restored and/or laminated /  
Couverture restaurée et/ou pelliculée
- Cover title missing /  
Le titre de couverture manque
- Coloured maps /  
Cartes géographiques en couleur
- Coloured ink (i.e. other than blue or black) /  
Encre de couleur (i.e. autre que bleue ou noire)
- Coloured plates and/or illustrations /  
Planches et/ou illustrations en couleur
- Bound with other material /  
Relié avec d'autres documents
- Only edition available /  
Seule édition disponible
- Tight binding may cause shadows or distortion  
along interior margin / La reliure serrée peut  
causer de l'ombre ou de la distorsion le long de la  
marge intérieure.
  
- Additional comments /  
Commentaires supplémentaires:

Pagination continue.

- Coloured pages / Pages de couleur
- Pages damaged / Pages endommagées
- Pages restored and/or laminated /  
Pages restaurées et/ou pelliculées
- Pages discoloured, stained or foxed/  
Pages décolorées, tachetées ou piquées
- Pages detached / Pages détachées
- Showthrough / Transparence
- Quality of print varies /  
Qualité inégale de l'impression
- Includes supplementary materials /  
Comprend du matériel supplémentaire
  
- Blank leaves added during restorations may  
appear within the text. Whenever possible, these  
have been omitted from scanning / Il se peut que  
certaines pages blanches ajoutées lors d'une  
restauration apparaissent dans le texte, mais,  
lorsque cela était possible, ces pages n'ont pas  
été numérisées.



Si la guerre est la dernière raison des peuples, l'agriculture doit en être la première  
Emparons nous du sol, si nous voulons conserver notre nationalité

Un an, \$1 Rédacteur : FIRMIN H. PROULX — Gérant : HECTOR A. PROULX Un an, \$1

### SOMMAIRE :

*Revue de la semaine :* Converti à la vue d'un crucifix. —  
Le scapulaire du cardinal Howard. — Causes des faillites.  
— Les conventions agricoles.

*Causerie agricole :* Les cercles agricoles.

*Sujets divers :* But qu'un cultivateur doit atteindre. —  
Effets produits par la chaux en agriculture. — Le plâtre  
comme amendement du sol. — Formation de compost.

*Choses et autres :* Culture du blé d'Inde. — Endiguement  
des terres sur le bord d'une rivière. — Arbres tordus et  
rabougris. — Mélanges de plantes marines avec le sable et  
la vase de mer. — Engrais mélangés.

*Recette :* Pour boucher les fentes du parquet.

**AVIS.** — Nous prions ceux qui ne sont pas en  
règle avec l'administration de notre journal, de nous faire  
parvenir immédiatement le montant qu'ils nous doivent.

### REVUE DE LA SEMAINE

*Converti à la vue d'un crucifix.* — Il y avait une  
mission dans la paroisse de N. . . . et parmi les  
rebelles à la grâce de Dieu, se distinguait un forgeron,  
voisin de l'église. Il avait même pris à tâche de re-  
doubler le tapage de son bruyant atelier, à l'heure  
du sermon, en sorte qu'au moment où le missionnaire  
montait en chaire, ce qu'on entendait d'abord, c'était  
le voisin faisant retentir l'enclume de coups formi-  
dables.

La mission allait finir. Un des missionnaires avait  
un grand crucifix. Un jour, le Christ se détacha du  
bois qui le retient, un clou était tombé. Une pensée  
vint au missionnaire. Il arrive bravement chez le  
susdit forgeron. "Monsieur, je viens vous demander  
un service. On m'a dit que vous étiez habile; voyez  
s'il n'y aurait pas moyen de réparer l'accident ar-  
rivé à ce crucifix auquel je tiens."

Le front de l'ouvrier s'était légèrement plissé, en  
voyant le prêtre entrer. Néanmoins il prend le cru-  
cifix, examine la chose et déclare que tout va s'ar-  
ranger.

"Je vous laisse mon crucifix, dit le missionnaire,"  
et il s'en va.

Ce jour-là, le marteau ne tourmenta pas l'enclume  
au moment du sermon. Le lendemain, on crut voir  
le forgeron se glisser dans l'église, à la tombée de  
la nuit. Une heure après, le missionnaire, descendu  
de la chaire, trouvait à la sacristie un homme qui  
l'abordait, la parole émue.

"Monsieur le Curé, voici votre crucifix, confessez-  
moi. — "Combien j'en suis heureux, mon ami." —  
"Ah! mon Père, vous l'avez fait à dessein, pour sûr,  
mais vous avez bien réussi. Quand je me suis vu ce  
grand crucifix dans mes mains, je me suis pris à

trembler. Il m'a semblé qu'il me parlait, qu'il me faisait des reproches. Enfin, je me suis senti tout retourné. Mon Père je suis bien misérable, mais puisque le bon Dieu a voulu mourir pour nous, n'est-ce pas qu'il aura pitié de moi." On devine le reste.

*Le scapulaire du cardinal Howard.*—En ces jours de dégénérescence déplorable des caractères, voici un trait dont la lecture est bien réconfortante. C'est le *Catholic Times* qui nous fournit cette intéressante anecdote sur le cardinal Howard, mort il y a peu de temps, à Rome.

"Dans sa jeunesse, le cardinal faisait partie du 2<sup>e</sup> régiment des gardes du corps; un jour, l'un des officiers ramasse un scapulaire aux environs de la caserne et l'apporte au mess, où les officiers ses frères d'armes, le tournaient en ridicule et le traitaient avec grande irrévérence. A la fin, l'un d'entre eux le suspendit au bec de gaz au-dessus de la table, comme à l'endroit le plus en vue pour en plaisanter et s'en moquer à cœur joie. L'officier Howard entra. Il fut immédiatement assailli de ces cris: "Oh! Howard, voici quelque chose qui vous concerne.—N'est-ce pas quelque objet papiste?" Et les quolibets et les insultes de continuer. Dès qu'il eût compris ce dont il s'agissait, il alla droit au milieu de l'appartement, et devant tout le monde, il dit, d'une forte et intelligible voix:

"Oui, c'est quelque chose qui tient à ma religion; quelque chose que j'estime, que je révère et que je serais prêt à défendre à la pointe de l'épée, si c'était nécessaire." Ce disant, il tire son épée, et de la pointe détache le scapulaire du bec du gaz, le baise et l'attache sur sa poitrine. Personne n'osa plus souffler mot, mais tous admirèrent ce fier mépris du respect humain.

On sait que le cardinal Howard était parent de la Reine d'Angleterre.—*La Croix de Montréal.*

*Cause des faillites.*—Nous voulons parler de l'ignorance des méthodes du commerce, ou, pour employer un terme vulgaire, "la manière de faire les affaires."

Aujourd'hui un monsieur quelconque n'entre pas impunément dans le domaine du commerce, s'il n'a pas à sa disposition les notions utiles à la branche d'affaires qu'il veut exploiter.

Pour aujourd'hui, nous nous contenterons de dire un mot de ces pauvres malheureux qui, après avoir amassé quelques épargnes en cultivant la terre et en faisant avec les marchands des échanges profitables de produits agricoles, se croient dans la vocation du commerce et vendent leurs terres, ou, ce qui est pis, les chargent d'hypothèques pour se procurer un capital qui leur permettra de prendre magasin. Le contact du marchand du village les a fascinés; le

luxu relatif de ce marchand leur a tourné la tête, et ils ont résolu d'être autant que lui et de devenir gros monsieur.

Hélas, quatre-vingt-dix-neuf fois sur cent, cette ambition tourne à mal, parce que l'ambitieux est doublé d'un ignorant. De bon cultivateur il est devenu un mauvais marchand, et qui plus est, il se ruine.

Nous n'inventons pas: combien de fois n'avons-nous pas cité des cas de faillites avec cette remarque: "Il était autrefois cultivateur et n'avait pas l'expérience du commerce."

Une des causes les plus fréquentes de faillites chez nous, c'est l'ignorance des méthodes d'affaires; et nous nous demandons souvent comment il peut se faire que le commerce de gros ose risquer des sommes considérables de marchandises entre les mains de gens qu'ils savent incapables d'en tirer parti. Nous croyons qu'il serait beaucoup plus sage de décourager toute tentative d'établissement chez ceux qui n'ont pas fait l'apprentissage du commerce.—*Moniteur du commerce.*

—La fabrication du fromage a rapporté au Canada, l'année dernière, \$13,500,000 contre \$5,500,000 il y a sept ans. Ontario a augmenté sa production de 50 p. c., et Québec de 150 p. c. de 1886 à 1893. L'année dernière, le fromage de la province de Québec était de 1 pour cent moins élevé que celui d'Ontario; cette année, il n'a été que de  $\frac{1}{2}$  p. c.

*Les conventions agricoles.*—Depuis quelque temps, il se fait un mouvement des plus avantageux, à l'occasion des cercles agricoles, et qui devra grandement favoriser l'importante mission que ces cercles doivent poursuivre.

Le district de Saint-Hyacinthe a le premier donné l'exemple de ces réunions des députés des cercles agricoles d'un même district, pour s'entendre sur l'adoption des moyens à prendre pour favoriser la culture et les industries agricoles particulières à chaque district et qu'il serait avantageux d'établir à l'avenir.

C'est ainsi que la convention du district de Saint-Hyacinthe était représentée par une trentaine de paroisses ayant chacune un ou plusieurs délégués des cercles agricoles.

La deuxième grande convention agricole avait lieu à l'Assomption, dans un district où, comme à Saint-Hyacinthe, la question agricole milite tous les autres intérêts, puisqu'à côté du Collège de l'Assomption on a voulu aussi y établir une école

d'agriculture où les améliorations agricoles et les exemples de bonne culture sont poussés avec le plus grand zèle, ayant comme professeur d'agriculture, un ancien élève de l'école d'agriculture de Sainte-Anne, aujourd'hui membre du Conseil d'agriculture, et zélé propagateur de tout ce qui peut directement servir la cause de l'agriculture.

Le directeur de l'école d'agriculture de l'Assomption, le Rév. M. Lafortune, a chaleureusement accueilli tous ceux qui s'étaient rendus à l'Assomption pour assister à cette convention et visiter en même temps leur institution agricole. Il a remercié les nombreux membres du clergé, présents à cette convention, d'avoir encouragé leurs paroissiens à prendre part à cette assemblée, leur donnant l'occasion de recevoir des conseils éclairés, de sages encouragements et y entendre des enseignements donnés par des agronomes et des agriculteurs distingués, pour y disputer enfin les graves intérêts de leur profession. Ces bonnes dispositions de la part de tous, indique le commencement d'une ère de progrès en fait d'agriculture.

Le comté de Joliette a fait les frais d'une troisième grande convention agricole en y conviant les membres des cercles agricoles du comté de Joliette. Cette convention s'est tenue à St-Félix de Valois, et l'ouverture des séances a été précédée par une messe solennelle chantée par le Rév. M. Provost, missionnaire agricole et président de la convention.

Les résultats de cette importante réunion ont été de nature à donner la plus grande preuve possible de l'intérêt porté à l'agriculture, et un témoignage éclatant rendu à la dignité du travail agricole.

Cet intérêt porté aux choses de l'agriculture, tout particulièrement à l'égard du cultivateur, s'est surtout manifesté par l'union de l'Eglise avec l'Etat, par l'union du prêtre avec le rude travailleur des champs. Ayant de plus sous les yeux le spectacle de personnes appartenant à toutes les classes de la société et aux différents partis politiques se réunissant dans une pensée commune, avec le désir d'entendre des conseils pratiques et de précieux enseignements pouvant si utilement intéresser les cultivateurs.

## CAUSERIE AGRICOLE

### Les cercles agricoles

Afin de maintenir efficacement les cercles agricoles, toutes leurs opérations doivent être faites entièrement au point de vue des intérêts généraux

de l'agriculture, mais non pas pour donner lieu à des spéculations personnelles, en dehors du but que les cercles agricoles doivent s'efforcer d'atteindre.

Les opérations du cercle agricole qui auraient pour ainsi dire la moindre teinte de spéculation personnelle ou qui serviraient même à des fins politiques plutôt qu'à favoriser directement les intérêts de l'agriculture, feraient bien vite abandonner une association si propre à rendre d'importants services à l'agriculture.

Il y a des cercles agricoles dont le zèle à promouvoir le progrès agricole dans la paroisse est si grand, que les directeurs et même le secrétaire d'un cercle agricole remplissent les devoirs de cette charge gratuitement. La chose n'est généralement pas praticable, surtout pour le secrétaire-trésorier auquel incombe la plus large part de besogne pour maintenir efficacement l'existence d'un cercle agricole. Dans tous les autres cas, les souscriptions et l'octroi accordé au cercle agricole doivent être utilisés à l'avantage de tous les membres du cercle agricole et ne pas servir à d'autres fins. Il y a beaucoup de moyens qui pourraient être mis à la disposition des cultivateurs pour favoriser l'art par excellence de l'agriculture, et chacun doit s'appliquer à les rendre profitables à tous les cultivateurs.

Ainsi, pour rendre les opérations du cercle agricoles plus efficaces, en favoriser la marche et les mettre à la portée du pauvre comme du riche, on a suggéré d'encourager, par tous les moyens dont les cercles agricoles pourront disposer, les essais et les démonstrations agricoles de nature à augmenter le rendement des récoltes et à rendre le sol plus fertile, tout en laissant un bénéfice net plus considérable que par le passé, pour tout ce qui a rapport à l'exploitation d'une ferme. De plus, ceux qui s'occupent d'agriculture d'une manière officielle, suggèrent de favoriser, avec les deniers qu'ils disposent en faveur des cercles agricoles, les essais et les diverses améliorations à faire en rapport avec l'augmentation générale des récoltes; d'indiquer les moyens de ramener la fertilité dans les terrains plus ou moins épuisés, au moyen d'engrais de commerce ou autres engrais. Pour que les membres des cercles agricoles puissent ainsi profiter des leçons données, et les mettre fructueusement en pratique, rien ne saurait plus autoriser l'établissement d'une ferme expérimentale qui serait à la disposition des membres des cercles agricoles de la province de Québec.

Les essais et les démonstrations pratiques en agriculture, outre le secours efficace et même indis-

pensable de l'enseignement agricole théorique et pratique dans des écoles spéciales d'agriculture, combinant nécessairement l'établissement d'une ou de deux fermes expérimentales dans la province de Québec. Elles pourraient être appropriées aux besoins de la culture et à l'exploitation d'une ferme, ayant pour diriger toutes les expériences et surveiller toutes les opérations pratiques, des hommes de bon vouloir et compétents. Des essais de culture seraient faits en vue d'encourager les cultivateurs à les adopter, s'ils leur offraient des avantages réels pouvant, outre les frais de culture, leur donner un profit suffisant pour leur permettre d'entretenir leur terre dans un constant état de fertilité, et à part faire quelques épargnes en argent pour parer aux mauvaises récoltes.

Comme la chose a été annoncée, les fermes expérimentales actuellement existantes ont peine à suffire aux demandes d'informations et même à l'envoi de graines, etc., que les directeurs de ces fermes expérimentales doivent mettre à la disposition des cultivateurs, à moins d'en faire la demande six mois à l'avance. Sous ces circonstances, il serait opportun, même nécessaire, que les cercles agricoles de la province de Québec aient leur ferme expérimentale, à leur profit et avantage, et comme encouragement d'y approprier une partie de l'argent auquel chaque membre d'un cercle agricole a droit.

De son côté cette ferme expérimentale pourrait fournir les grains de semence, etc., dans les conditions de prix qui puissent permettre le maintien de la ferme expérimentale, tout en étant profitable aux membres des cercles agricoles.

Disons-le, les cercles agricoles ne doivent être autre chose que des associations de protection et d'appui mutuels, et ils se maintiendront aussi longtemps que cet esprit de protection et d'encouragement entre tous les membres d'un cercle agricole régnera.

Le moyen le plus sûr à employer pour paralyser les opérations du cercle agricole, et l'empêcher d'être utile à la masse des cultivateurs, serait de le faire servir à des fins personnelles, à des spéculations particulières en dehors des choses nécessaires à l'exploitation d'une ferme, en dehors du but que les cercles agricoles doivent atteindre, d'après les règlements qui régissent le mode d'opérations qu'ils doivent poursuivre, pour le plus grand avantage des membres qui en font partie.

Il y a une infinité de dépenses qui parfois pour-

raient être évitées, afin d'utiliser une certaine somme d'argent pour aider au maintien d'une ferme expérimentale à l'usage et pour l'avantage des cercles agricoles et autres associations agricoles qui de leur côté favoriseraient cette ferme expérimentale, au point de vue de l'horticulture, de l'arboriculture, de l'élevage des bestiaux et même de l'industrie laitière. C'est en unissant ainsi les différentes ressources pécuniaires à la disposition des associations agricoles, dans une cause commune, que l'agriculture deviendra prospère. Agir autrement, ce serait dépenser sans profit comme sans utilité pratique, les octrois en argent accordés aux différentes associations agricoles, et tout particulièrement aux cercles agricoles, aujourd'hui si nombreux dans la province de Québec; ce serait, pour ainsi dire, nuire au maintien des cercles agricoles, sans espoir de les réorganiser de nouveau, sous quelque prétexte que ce soit.

Par leur affiliation au Syndicat des cultivateurs de la province de Québec, les cercles agricoles auraient nécessairement un intermédiaire sûr et avantageux pour l'achat de tout ce qui est nécessaire à l'exploitation d'une ferme, et pour la vente de produits provenant de la culture ou de l'industrie agricole.

Par une Banque agricole, sous le contrôle des directeurs des cercles agricoles, le cultivateur aurait la facilité de recourir aux emprunts urgents et de stricte nécessité pour les améliorations agricoles à faire sur une ferme; en outre, le cultivateur pourrait placer sûrement ses économies à cette banque.

Un nouvel avantage qui pourrait être facilement accordé aux membres des cercles agricoles, c'est l'établissement d'une ferme expérimentale, même deux, dans la province de Québec. Cette ferme expérimentale ajouterait un attrait de plus aux cercles agricoles et elle contribuerait à en assurer le maintien; elle serait d'une utilité incontestable sous les rapports, soit à l'égard des récoltes, soit pour favoriser l'industrie agricole par la bonne qualité des produits qui en proviendront.

Comme complément indispensable à la bonne organisation des cercles agricoles, les membres d'un cercle agricole pourraient s'entendre ensemble pour pouvoir faire partie d'une assurance agricole contre le feu et les accidents, cette assurance pouvant être sous le contrôle et la direction d'un comité nommé par les directeurs des cercles agricoles.

De plus, chaque cercle agricole devrait pouvoir

à l'établissement d'une Société de secours mutuel pour l'avantage des membres du cercle agricole et de ceux qui sont employés à l'exploitation d'une ferme, qui auraient éprouvé des accidents ou dans les cas de maladies qui empêcheraient le propriétaire d'une ferme, ou ceux qui y travaillent de se livrer à leurs occupations ordinaires. Ce serait le moyen d'aider ceux qui sont parfois dans la gêne pour faire leurs travaux de culture et de retenir à la campagne les ouvriers attachés à l'exploitation d'une ferme. Pour favoriser la marche et le maintien de cette association de secours mutuel, les membres d'un cercle agricole, dans une paroisse, pourraient, comme part de leur contribution à cette société de secours mutuel, soit payer en argent, soit en travail, soit par corvées, soit en fournissant des denrées alimentaires, des grains de semence, etc. toutes choses enfin que celui réclamant du secours aurait besoin, jusqu'au temps où il pourrait reprendre son travail ou serait remis des pertes qu'un accident ou la maladie lui aurait fait éprouver. Ce secours à l'égard d'un membre du cercle agricole et ouvrier de ferme serait, sous la direction d'un comité de secours nommé par les membres du cercle agricole, qui se chargerait de prélever les souscriptions, distribuer au besoin les secours et de diriger les travaux de culture ou autres, sous forme de corvée, en faveur de celui qui réclamera du secours.

Ce sont là autant d'associations et de puissants moyens de protection qui pourraient largement contribuer au succès et au maintien régulier des cercles agricoles établis sous de si généreux et si puissants auspices, comme ils le sont actuellement. Aujourd'hui, les cercles agricoles sont grandement recommandés et sous la protection immédiate du Curé et la direction si bienfaisante et si efficace de nos missionnaires agricoles dans tous les diocèses de la province de Québec, parcourant les campagnes et se faisant les zélés propagateurs de tout ce qui peut contribuer à établir le bien-être parmi les cultivateurs. Les conseils, les recommandations et les enseignements d'auxiliaires aussi désintéressés ne manqueront pas d'être mis en pratique. Leur zèle et leur amour pour l'agriculture qui leur est familière, leur a fait accepter cette mission, et ils n'ambitionnent en retour de cette propagande agricole que d'établir le bien-être, l'aisance et la prospérité dans les campagnes, par des moyens faciles, à la portée de tous, et que les missionnaires agricoles ne

manqueront pas de signaler à l'attention des cultivateurs.

#### But qu'un cultivateur doit atteindre

Le cultivateur doit profiter de toutes les facilités que lui procure la situation dans laquelle il se trouve pour tirer bon parti de ses récoltes. Il ne doit rien laisser perdre, ni le temps, ni les produits, ni les engrais. C'est ainsi que dans une bonne année, un cultivateur a eu la chance de gagner quelques cents piastres par la vente de son blé, tandis que chez le cultivateur voisin le blé a été perdu. Si la récolte du premier cultivateur a pu être moissonnée en bon état, à quoi cela tient-il ? Cela tient à ce que dans une année humide, une terre drainée se sauve, quand la terre voisine envahie par l'eau est fatalement perdue. C'est là un exemple sur mille, de ce qui arrive sur une ferme, et c'est là aussi un argument en faveur du progrès agricole auquel tout bon cultivateur doit aspirer.

En introduisant dans les campagnes des industries agricoles de toutes sortes, vous emploierez un plus grand nombre d'ouvriers, et il vous sera possible de leur payer un salaire plus élevé. Le cultivateur répandra l'aisance autour de lui, en intéressant à son industrie agricole des ouvriers qui, sans cela, n'auraient que difficilement trouvé du travail pendant toute l'année.

On signale qu'il y a progrès en agriculture, mais il reste beaucoup à faire, quoique cela soit possible, pour augmenter d'une manière régulière et constante, la fertilité du sol, doubler pour ainsi dire le rendement des récoltes, et cela avec le moins de frais de culture possible.

Vouloir tout d'un coup réaliser toutes les améliorations, toutes les réformes, toutes les transformations et toutes les innovations qui constituent le progrès agricole, serait impossible ; mais il faut essayer d'atteindre graduellement ce but, par tous les moyens possibles et selon que le permettra la position de chaque cultivateur, pour tirer profitablement parti de sa culture. C'est ainsi que le cultivateur qui cultive avec soin et une entière connaissance pratique de l'exploitation d'une ferme, fera produire à ses champs les plus fortes récoltes en produits de toutes sortes ; en s'enrichissant par les produits améliorés du sol, il enrichira son pays.

### Effets produits par la chaux en agriculture

Le chaulage fait périr les mauvaises herbes ; il détruit les insectes ; il rend un peu compacte les terres légères, et ameublît les terres argileuses. Après cette opération, ces terres se labourent plus facilement, elles sont plus facilement pénétrées par l'air, et les racines peuvent s'y étendre sans difficulté.

Les semilles confiées à un sol chaulé ont moins à redouter la sécheresse que celles qui ont été faites sur un terrain sec. Le blé qu'on y récolte est plus fin, il donne moins de son et plus de farine que le blé provenant d'un terrain non chaulé.

La chaux pure est celle qui convient davantage pour les chaulages.

La chaux mélangée de sable ou la chaux mélangée d'argile doivent être répandues en plus grande quantité. Celle-ci épuise moins le sol. La chaux ainsi mélangée convient très bien pour les plantes fourragères et les légumineuses, mais elle donne plus de paille que les autres chaux qui favorisent davantage la production des grains.

La chaux doit être employée en poudre, et le terrain sur lequel elle est placée, doit être bien égoutté et bien sec. Si par sa nature le terrain était humide, il faudrait labourer pour assainir ce terrain.

Sur des terrains sablonneux et chauds, la chaux doit être mise en petite quantité. Plus le terrain est humide, plus la dose de chaulage doit être forte.

La chaux augmente la fécondité du sol, mais il ne lui porte pas de substance nutritive : il ne dispense donc pas des engrais. Ils doivent être répandus en quantité d'autant plus grande que le terrain est en mesure de donner de plus grands produits. Si le cultivateur prend cette précaution, et s'il alterne bien les récoltes, le chaulage, loin d'épuiser la terre, la rendra extrêmement féconde.

### Le plâtre comme amendement du sol

Le plâtre est un des meilleurs amendements du sol, et surtout pour les terrains sur lesquels on récolte le trèfle. Lorsque cette plante croît sur un terrain qui a été plâtré, les tiges et les feuilles prennent un développement tel que le produit se trouve quelquefois doublé et même triplé.

Le plâtre convient mieux aux terres argilo-sablonneuses qu'aux terres calcaires. Il peut être semé en même temps que la graine de trèfle. Mais

en général on ne plâtre le terrain que lorsque le trèfle est à une hauteur de six à huit pouces.

Pour cette opération, il faut choisir un jour calme et le moment où les plantes sont couvertes d'une légère humidité, soit par l'effet de la rosée ou d'une petite pluie. Une forte pluie ou un grand vent pourrait entraîner ou enlever une partie du plâtre, dont par conséquent l'action serait perdue.

Si après une première coupe du trèfle, le cultivateur répandait du plâtre sur les tiges, il pourrait en obtenir une seconde coupe à l'automne. Ce plâtrage exercerait même une excellente influence sur la récolte du trèfle l'année suivante.

Le plâtre donnant plus de développement aux racines comme aux tiges et aux feuilles des plantes, les terrains plâtrés conservent une plus grande quantité de détritus végétaux comme engrais. Aussi les céréales viennent-elles presque toujours plus belles après un trèfle plâtré qu'après un trèfle non plâtré.

Mais il faut savoir user modérément des plâtrages et les alterner avec les engrais ordinaires ; si non ils deviendraient plus nuisibles qu'utiles, surtout sur les terres de médiocre qualité.

Le plâtrage contribue aussi à augmenter le produit des prairies sèches.

### Formation de composts

Lorsqu'un cultivateur n'a pas beaucoup de paille, et qu'il est obligé de la ménager, il peut utiliser de la terre comme litière. Il répandra dans son étable ou écurie une couche de terre bien sèche et bien divisée, d'une nature différente de celle du champ sur lequel elle doit être portée. Lorsque cette terre est bien pénétrée par les engrais elle est fumée et amendée en même temps.

Ce sont les divers mélanges d'engrais qui contribuent à former un compost.

Pour les terres légères, sablonneuses et calcaires, il faut mélanger des terres argileuses avec des fumiers froids, des vases de fossés et d'étangs. On peut former plusieurs couches de ces matières en les plaçant l'une sur l'autre. On fait un premier lit de terre, un second d'engrais, puis un troisième de différentes plantes, et on alterne ainsi les autres lits de la même manière. Lorsque le tout a suffisamment fermenté et qu'il forme une pâte bien liante, il faut mélanger toutes les parties de ce compost pour ensuite le répandre sur le champ.

Si le cultivateur voulait faire un compost pour une terre glaiseuse et compacte, il faudrait mélanger des terres sablonneuses et calcaires de gravois, d'engrais d'étable, de débris de paille, de foin avarié, de balayures de grange, etc. laisser fermenter ce mélange et le répandre ensuite sur le champ.

## Choses et autres

*Culture du blé d'Inde.*—Le blé d'Inde exige des terres bien ameublées et bien fumées. Il exige des fumures abondantes, des labours profonds et répétés, surtout lorsque le sol est compact. Le labour qui précède les semailles et au moyen duquel on enterre les engrais, doit être peu profond, afin que ces engrais restent à la portée des racines. Tous les engrais lui conviennent également.

Le blé d'Inde vient bien sur les terrains défrichés et défoncés. C'est peut-être la seule céréale qui puisse succéder à une autre céréale. Le blé d'Inde vient bien après le blé.

Pour la semence, il faut préférer les grains de l'année précédente, choisir les grains les mieux nourris, ceux qui sont au centre de l'épi plutôt que ceux qui se trouvent au pied et à la tête.

Les semailles ne doivent être faites que lorsqu'il n'y a pas de gelée à redouter. On hâte la germination des graines, on les ramollit en les plongeant dans de l'eau réchauffée au soleil.

Les binages, sarclage et l'espacement des tiges du blé d'Inde exigent des soins tout particuliers, suivant que le blé d'Inde est cultivé soit pour la graine, soit pour les tiges qui entrent dans le silo en mélange avec d'autres plantes vertes ou seules.

\* \*

*Endiguement des terres sur le bord d'une rivière.*—Pour cela, on a recours à la plantation d'arbres, mais la construction des digues est bien le plus sûr moyen de préserver la propriété contre les inondations qui parfois font d'immenses ravages aux récoltes qui avoisinent les rivières.

En général les rivières, ruisseaux et torrents sont moins dangereux lorsque leurs cours est en droite ligne. Ils sont tout particulièrement redoutables pendant les fortes pluies, lorsque leur cours présente des sinuosités que ces eaux viennent frapper et que souvent elles corrodent. Le premier soin du cultivateur, et tout particulièrement dans les terrains nouvellement défrichés, dans les centres nouveaux de colonisation, devrait être de se concerter avec ses voisins pour redresser autant que possible le cours des rivières et des torrents.

Pour prévenir le ravage des eaux à la fonte des neiges ou lors des fortes pluies, il faudrait placer en avant des points les plus exposés, des amas de pierres susceptibles de résister aux courants, ou de grands paniers en osier qui doivent être remplis de pierres, de terres et de racines chevelues, susceptibles de retenir ces terres. On les enfouit dans la partie de terre qu'on veut protéger contre les eaux. Ces barrages, lorsque les matériaux dont ils sont composés parviennent à se consolider, peuvent durer très longtemps.

On peut aussi utiliser dans le même but, des claies vivaces de saule et d'osier rouge, si c'est possible, car il est plus dur que l'autre.

Ces claies vivaces doivent être régulièrement et soigneusement entretenues. Il faut surtout les garantir contre les bestiaux; si non, par l'enlèvement des feuilles et même de branches entières, ces claies ne pourraient pas résister aux inondations.

\* \*

*Arbres tordus et rabougris.*—Il est à remarquer que souvent les arbres fruitiers et forestiers sont tordus et rabougris; par cela même, ils sont aptes à dépérir plutôt que les autres. Cela tient à ce que les arbres, après avoir été transplantés, n'ont pas été orientés du même côté qu'ils étaient,

soit dans la forêt, soit dans la pépinière. Pour réussir dans la transplantation des arbres, quel qu'en soit l'espèce, il faut avoir égard à leur orientation primitive, car les efforts des arbres tordus et rabougris n'ont eu d'autre but que de leur faire reprendre leur orientation primitive.

\* \*

*Mélange des plantes marines avec le sable et la vase de mer.*—Les plantes marines qui croissent au bord de la mer, même la vase de la mer, mêlées au sol sont un précieux amendement du sol, car elles contiennent des principes salins et calcaires d'une grande efficacité. Les sables et la vase divisent les terres argileuses, détruisent dans les prairies les joncs et les mauvaises herbes et conviennent en général à toutes les récoltes. La vase doit être préférée au sable de mer, parce qu'elle contient quantité de substances végétales, surtout lorsqu'elle est prise à l'embouchure des fleuves, des rivières et des ruisseaux.

Les plantes marines entrent aussi dans la composition des fumiers et des composts. On peut aussi les brûler puis en répandre la cendre sur le sol.

Les plantes marines enterrées en vert, afin qu'elles ne perdent aucune de leurs propriétés, peuvent aussi être très favorables à la végétation, parce qu'elles agissent comme stimulant et comme engrais. La décomposition de ces plantes marines s'opère rapidement; mais on a remarqué que les champs sur lesquels on fait usage de cet engrais donnent des grains de qualité inférieure.

On peut mêler les plantes marines aux fumiers longs ou de la chaux et en faire des composts.

\* \*

*Engrais mélangés.*—Cet espèce d'engrais contient à la fois des matières animales, des matières végétales et des matières terreuses. C'est l'engrais que généralement on retire des fossés, des marais, des étangs, ou que le cultivateur trouve sur le bord des ruisseaux, des rivières et de la mer.

Il faut étendre toutes ces matières pour les faire dessécher. Pour en hâter la dessiccation, le cultivateur peut les mélanger avec de la chaux réduite en poudre, en quantité égale au dixième ou au vingtième de leur volume.

Lorsque la dessiccation sera bien complète, il faudra les épandre sur la terre et les y enfouir avec un labour.

*Tolian sanitaire de Woolford.*—Guérit les démangeaisons chez les hommes et les animaux en 30 minutes.

*Rhumatisme guéri en un jour.*—Le "South American Rheumatic Cure" guérit le rhumatisme et la névralgie dans un ou trois jours. Son action sur le système est remarquable et mystérieux; il enlève toujours la racine du mal qui disparaît immédiatement. La première dose produit un grand soulagement.—Prix 75 cts.

En vente ici chez M. L. A. Paquet.

*South American Nerve.*—Voici ce que Rebecca Wilkinson de Brownsville, Ind., dit: Malade pendant trois ans de maladies de nerf, faiblesse d'estomac, diarrhée et indigestion, après avoir essayé toutes espèces de remèdes j'ai acheté un petit flacon de "South American Nerve" qui m'a valu par son usage \$50 d'autres médicaments. C'est le meilleur remède à utiliser. Pour vous en convaincre faites l'essai d'une bouteille.

*English Sparin Liniment.*—Fait disparaître les tumeurs dures ou callusées, provenant d'accidents chez les chevaux, vessigons, gourmes, suros, entorses, gonflement de la gorge, toux, etc. L'usage d'une bouteille de ce médicament épargne \$50

REÇETTE

Pour boucher les fentes du parquet

Introduire dans les fentes de la colle forte claire, la faire pénétrer à fond au moyen d'un fer chaud, puis remplir les vides avec du mastic de menuisier (colle forte et sciure de bois), faire pénétrer aussi profondément que possible à l'aide d'un couteau et du fer chaud; recouvrir encore les fentes avec le même mastic, laisser refroidir et sécher à fond, puis raboter et cirer.

CANADA, } Cour de Magistrat  
 PROVINCE DE QUÉBEC, } Comté de Rimouski  
 District de Rimouski. } à Saint Octave de Métis  
 No 2050

THOMAS LEBEL, marchand de la paroisse de St Octave de Métis, où il fait affaire sous les nom et raison de "Martin & LeBel"

Demandeur

vs.  
 CLOVIS St AMANT cultivateur ci-devant de la paroisse de St Moïse et maintenant absent de cette Province,  
 Défendeur.

Il est ordonné au Défendeur de comparaître dans les deux mois de la dernière insertion du présent avis.  
 St Octave de Métis, 19 février 1894.

NAP. MICHAUD, Greffier de la Cour.

PROVINCE DE QUÉBEC, } Cour de Magistrat. Co. Rimouski  
 District de Rimouski. } à St Octave de Métis  
 No 2051

THOMAS LEBEL, marchand de la paroisse de St Octave de Métis, où il fait affaire sous les nom et raison de "Martin & LeBel"

Demandeur

vs.  
 ROMUALD St AMANT, cultivateur ci-devant de la paroisse de St Moïse et maintenant absent de cette Province,  
 Défendeur

Il est ordonné au défendeur de comparaître dans les deux mois de la dernière insertion du présent avis.  
 St Octave de Métis, 19 février 1894.

NAP. MICHAUD, Greffier de la Cour.

**Flynn & Dionne,**  
 AVOCATS

L'honorable E. J. FLYNN, | J. A. DIONNE,  
 C. R. L. L. D. | L. L. L.

56 rue St-Pierre, Quebec  
 (Bâtisse de la Banque Union)

2mars, 1893—1 an.

**VADE-MECUM DE L'ENSILEUR**

Résumé des différentes méthodes de conservatio des fourrages verts d'après les dernières expériences et enquêtes française-anglaise-américaine.

Par Gaston Jacquier

Membre de la Société des Agriculteurs de France et de l'Association française pour l'avancement des sciences, Secrétaire de la Société d'Agriculture de Grenoble.

Prix : \$1



Tous les saints et les apôtres de la cuisine en font l'éloge ainsi que tous les gour-mands après en avoir goûté. Tous ceux qui en ont essayé font de même. Es-sayez- en aussi et voyez.

En vente partout chez les épiciers.

Préparée seulement par

**N. K. Fairbank et Cie.**  
 Rues Wellington et Anne,  
 MONTREAL.



**CAN I OBTAIN A PATENT?** For a prompt answer and an honest opinion, write to **MUNN & CO.**, who have had nearly fifty years' experience in the patent business. Communications strictly confidential. A Handbook of information concerning Patents and how to obtain them sent free. Also a catalogue of mechanical and scientific books sent free. Patents taken through Munn & Co. receive special notice in the Scientific American, and thus are brought widely before the public without cost to the inventor. This splendid paper, issued weekly, elegantly illustrated, has by far the largest circulation of any scientific work in the world. \$3 a year. Sample copies sent free. Building Edition, monthly, \$2.50 a year. Single copies, 25 cents. Every number contains beautiful plates, in colors, and photographs of new houses, with plans, enabling builders to show the latest designs and secure contracts. Address **MUNN & CO., NEW YORK, 361 BROADWAY.**

**SAY! BEE-KEEPER!**

Send for a free sample copy of **1000** **THE BEE-KEEPER'S SUPPLIES** illustrated Semi-Monthly (36 pages) and **THE BEE-KEEPER'S SUPPLIES** illustrated Bee-Keepers' Supplies (40 pages) for your name and address on a postal. His name of **THE BEE-KEEPER'S SUPPLIES** 49 double-column paper. Address **A. H. ROOT, Medina, O.**